



1

**SALON INTERNATIONAL
DE LA PÊCHE
ET DE L'AQUACULTURE**



**du 06 AU 09
Novembre 2019**



LETTRE DE LA 8^{EM} EDITION DU SALON INTERNATIONAL DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE

Oran, du 06 au 09 Novembre 2019

La Direction Générale de la Pêche et de l'Aquaculture organise à travers la Chambre Algérienne de la Pêche et de l'Aquaculture et en partenariat avec le Centre des Conventions « Mohamed Ben Ahmed » d'Oran, la 8^{ème} édition du Salon International de la Pêche et de l'Aquaculture (SIPA'2019), du 6 au 9 Novembre 2019 au Centre des Conventions « Mohamed Ben Ahmed » d'Oran.

Le Salon International de la Pêche et de l'Aquaculture, organisé depuis 2003 sous le haut parrainage de Son Excellence le Président de la République Monsieur **ABDELAZIZ BOUTEFLIKA**, est un événement économique incontournable du Secteur de la Pêche et de l'Aquaculture au niveau national et International. Il permet l'émergence d'une véritable dynamique de l'investissement productif dans les filières de la pêche et de l'aquaculture à travers la participation de l'ensemble des partenaires du secteur : professionnels, investisseurs, scientifiques, organismes de financement et d'assurances, établissements de formation et de recherche, ainsi que les organisations et organismes nationaux et internationaux partenaires, dans le but de coordonner leurs efforts pour le développement durable des activités de la pêche et de l'aquaculture.

Les précédentes éditions du SIPA ont connu une participation massive d'exposants et de visiteurs à l'instar de l'édition précédente organisée en 2017 qui a enregistré la participation de près de 200 exposants de 21 pays, ainsi qu'une participation record de plus de 20.000 visiteurs.

La huitième édition du SIPA est organisée sous le slogan « **LA PÊCHE ET L'AQUACULTURE, MOTEURS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DE L'ÉCONOMIE BLEUE EN ALGÉRIE** ». Le choix de ce slogan se rapporte à la place particulière que revêt le Secteur de la pêche et de l'Aquaculture dans le développement de l'économie bleue, en raison de son importance dans l'espace maritime ainsi que ses interactions avec les secteurs liés à la mer tels que les transports, l'industrie, le tourisme, les ressources en eau, l'environnement, la recherche scientifique ... et à ce titre, l'édition de cette année ouvrira ses portes à l'ensemble de ces secteurs.

Ainsi, la 8^{ème} édition du Salon International de la Pêche et de l'Aquaculture (**SIPA'2019**) a notamment pour objectifs de:

- * Mettre en évidence les capacités du secteur de la pêche et de l'Aquaculture et de valoriser les acquis et les réalisations dans ce domaine ;
- ® Accéder aux technologies de pointe dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture;
- ® Encourager la coopération et les partenariats pour diversifier les activités de pêche et d'aquaculture;
- * Promotion du concept de l'économie bleue et de son rôle dans l'économie nationale ;
- ® Renforcer le travail consultatif et participatif entre les différents acteurs afin de préserver et de protéger les ressources marines et de développer une aquaculture durable.

A cet effet, le **SIPA'2019** représente un espace privilégié pour les professionnels et les opérateurs économiques qui souhaitent développer des projets, saisir des opportunités d'investissement et prendre connaissance des techniques et des nouvelles technologies pour développer leur activité.



SALON INTERNATIONAL
DE LA PECHE ET DE
L'AQUACULTURE

**(DU 06 AU 09
V Novembre 2019**



Tel /Fax : +213(0)21 43 39 43

Mob : +213 (0) 561 629 152 I +213 (0) 696 638 265

Email: algeriasipa@gmail.com

Email: capa.algerie.dz@gmail.com



**Formulaire à retourner avant le 01
Octobre 2019 J**

• DEMANDE DE PARTICIPATION:

Raison Sociale:

Secteur d'activité:

Registre de commerce N°:

N°Identifiant fiscal:

Adresse:

Ville:

Pays:

Tél:

Fax:

Site Web:

Personne à contacter:

Tél:

E-mail:

• FRAIS D'INSCRIPTION

250 €

• RÉSERVATION DE STAND:

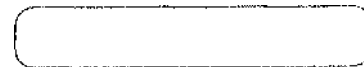
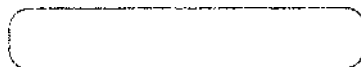
1

- Choix du Stand et Superficie Commandée
l'aménagement du stand comprend : Moquette, cloisons, 1 table, 3 chaises, 3 spots, signalétiques prise de
raccordement électrique 220V

Stand aménagé (min12m²)
220 €/m²

Stand non aménagé (min12m²)
150 €/m²

Emplacement découvert (min48m²)
110 €/m²



- Majoration façades supplémentaires (forfait)

Emplacement à 02 façades

160 € o

Emplacement à 03 façades

210 € o

Emplacement à 04 façades

320 € O

- Electricité par jour et par m²: 2€

-PubliCité sur le catalogue:

Insertion Pub sur Catalogue:

4eme page de couverture

1700 €

3eme page de couverture

1400 €

2eme page de couverture

1500 €

1/2 Page intérieure couleur

800 €

Présentation vidéo de votre entreprise et diffusion sur tous les supports de communication (web, écran tv,...) 800 €

• **DROITS D'INSCRIPTION (pour les visiteurs professionnels (Rencontre B&B) :**

200 € o

• **SERVICES SUPPLÉMENTAIRES:**

■ — Nous offrons d'autres Services sur commande:

- Mobilier supplémentaire: table (45 €), chaise (15 €).
- Hôtesse d'accueil: 45 €/J.
- Traducteur: 120 €/J.
- « Datashovv : 60 €/J.
- Ecran "42 : 60 €/J. .
- Matériel de sonorisation : 60 €/J.
- comptoir d'accueil: 55 €/J.

Nous disposons également d'un Business Center au niveau du salon, pour tous vos besoins de traitement de texte, fax, imprimante, photocopieurs, internet...

Les prix sont donnés en hors-tax, il y a lieu d'ajouter en sus %19 de TVA. Au cas d'annulation de l'exposant, ce dernier ne peut prétendre à aucun remboursement.

• **MODE ET CONDITIONS**

PAIEMENT:

Les frais de participation sont payables à %50 au moment de l'inscription et le reste avant le 1 Octobre 2019 par virement bancaire à l'ordre de:

CAPA .Domicilié auprès de la Banque Crédit Populaire Algérie Agence colonel Amirouche Sous le numéro 17/004001084010001927.
SWIFT:CPALDZALXXX

Le soussigné confirme sa participation au 8^{ème} Salon International de la Pêche et de l'Aquaculture qui se tiendra du 06 au 09 Novembre 2019 au Centre de Conventions d'Oran et déclare avoir pris connaissance du règlement général du salon et s'engage à en respecter toutes les clauses et conditions.

• **SIGNALETIQUE DU STAND:**

Nom de la société à faire figurer sur l'enseigne du stand (Maximum 20 caractères):

Nom de la société :.....

Nombre de badges exposants :.....

ALe:.....

Cachet et signature de l'exposant
ou de son représentant légal